

	Comité	
des	Choses	
	Concrètes	

**Un pôle de ressources pour
les artistes dirigé par les artistes**

DOSSIER DE PRÉSENTATION

Ce ne fut qu'après une longue quête que je découvris le coffre du charpentier, qui fut alors, en vérité, une capture plus profitable et d'une bien plus grande valeur, pour moi, que ne l'eût été un plein vaisseau d'or. Je le descendis sur mon radeau tel qu'il était, sans perdre mon temps à regarder dedans, car je savais, en général, ce qu'il contenait. — Daniel Defoe, *Robinson Crusoe*



Fondé en 2020, le Comité des Choses Concrètes (CCC) est une association d'artistes qui s'est constituée avec pour but principal la mutualisation de ressources nécessaires à la création contemporaine.

L'association dispose d'un parc d'outils commun mis à disposition de ses membres et gère un espace d'atelier. Cette démarche résulte de deux volontés. D'une part celle de contribuer à établir un environnement culturel dynamique et pérenne favorable à l'émergence de projets artistiques au sein de la jeune scène berruyère et d'autre part l'envie de créer une interface entre cette scène artistique contemporaine et un public local qui ne prenne pas la forme d'un lieu d'exposition.

Dans un souci de transparence nous nous sommes doté·es de statuts permettant une gestion collégiale de l'association et mettant l'accent sur l'implication active de ses membres dans la prise de décisions.

Parti-es en 2020 de la conviction que la ville de Bourges peut constituer une base propice à l'installation de jeunes artistes, notamment en raison de sa situation géographique centrale, de la qualité de vie qu'elle offre et de la vivacité de la scène artistique qui s'y trouve. Notre intuition s'est depuis vue confirmée par l'attribution du titre de Capitale européenne de la culture 2028 à la ville de Bourges.

Pendant ses deux premières années le CCC a existé « hors les murs », c'est-à-dire que l'association a mené ses activités sans disposer de local qui lui soit propre. Elle a pour cela pu reposer sur la mise à disposition par ses adhérents et co-fondateurs de lieux de stockage et d'espaces de rencontre, mais aussi sur le soutien de diverses structures, associations culturelles, et collectivités territoriales. Les manifestations culturelles et ateliers proposés par les artistes co-fondateurs de l'association ont permis à celle-ci de se forger une implantation locale et d'acquérir une multitude d'outils.

L'année 2023 a constitué un tournant pour le CCC. Dans le cadre d'un partenariat avec Bourges Plus, l'association a investi en octobre 2023 un local de 174 m² situé dans l'Hôtel d'entreprises Lahitolle. Cet atelier plus spacieux a permis ainsi d'accueillir davantage d'artistes résident-es fixes, leur nombre passant ainsi de 5 à 11. Ce nouvel espace a également facilité l'accueil ponctuel d'artistes, dits « résident-es mobiles ».

Enfin en janvier 2025 le Comité des Choses Concrètes s'est installé à l'Épicentre, site de l'agglomération de Bourges dédié au développement des industries culturelles et créatives. Au sein de ce site, l'association loue plus de 300m² dédiés à différents usages : atelier commun d'assemblage bois et métal, espace commun d'édition et multimédia et plateaux divisés en espaces de travail personnels individuels attribués aux artistes résident-es fixes.

Ainsi, l'association totalise actuellement 11 résident-es fixes et 5 résident-es mobiles et 2 structures adhérentes.

Le CCC compte désormais sur ce nouveau local pour s'élargir et proposer ses ressources à davantage d'artistes désireux d'installer leur activité sur le territoire ainsi qu'à d'autres structures culturelles ou créatives ayant besoin d'accéder aux outils de l'association.



RESSOURCES

_ Locaux et espaces de travail individuels

Depuis janvier 2025, le CCC est installé à l'Épicentre et y occupe environ 300m². En plus des espaces de travail communs dédiés à l'usage de machines stationnaires l'association d'héberge entre 10 et 12 artistes résident-es fixes qui y disposent d'espaces de travail individuels où il leur est possible de laisser leurs projets en cours et leurs outils personnels.

Chauffé, salubre et assuré, les locaux du CCC disposent d'une kitchenette, de l'eau courante et d'un accès internet.

Les ateliers sont des espaces de création, mais également d'échange et de rencontre favorisant l'émulation et l'échange de connaissances entre artistes. Il permet aux artistes de recevoir des partenaires institutionnels et des acteurs de la scène culturelle.



_ L'atelier d'assemblage bois et métal

L'association dispose d'un espace de travail commun à tous ses membres dédié au travail du volume, du bois et du métal. Equipé en outillage électroportatif (perceuses/visseuses, ponceuses, défonceuses, scie plongeante) et en machine stationnaires (perceuse à colonne, ponceuse stationnaire, scie pendulaire) ainsi qu'en petit outillage à main, cet espace permet la réalisation de production artistiques ainsi que de supports d'exposition tels que des socles, caisses de transport d'œuvres ou encadrements.



_ Multimédia, édition et machines à commandes numériques

L'association dispose de matériel multimédia, tel que des écrans, appareils photo/vidéo 4K, caméra sur nacelle stabilisée, trépied vidéo, lecteurs multimédias, enregistreur audio portable ainsi que des machines à commande numérique (plotteur de découpe, imprimantes 3D, découpeuse laser grand format).

_ Outilthèque

Depuis sa fondation en 2020 le CCC s'est constitué un parc d'outils comprenant du petit outillage manuel de l'outillage électroportatif, du matériel photo et vidéo. Ces équipements peuvent être utiles au sein des ateliers, mais peuvent être également mobilisés par les artistes ou les structures adhérentes pour des usages hors les murs, par exemple lors de montages d'exposition, de tournages ou de résidences de création.



FONCTIONNEMENT ET ÉQUIPE

_ Le Conseil d'administration collégial

Association type *loi 1901*, le CCC est dirigé par un conseil d'administration collégial au sein duquel siègent les artistes résidents.

Ce conseil décide des grandes orientations de l'association comme l'acquisition de matériel ou l'acceptation de nouveaux membres.

Différentes tâches telles que le suivi financier, la communication, la recherche de ressources sont réparties par le conseil à des commissions ad-hoc dirigées par les artistes résidents et auxquelles peuvent participer des adhérents non-résidents désireux de contribuer à l'association.



_ Membres résidents

La qualité de membres résident s'acquière par co-optation sur décision du conseil d'administration collégial. Les membres résidents se répartissent en deux catégories : **les résidents fixes et les résidents mobiles.**

Les résidents fixes versent une participation aux frais mensuelle de 50€ en échange de laquelle ils disposent d'un accès illimité à l'atelier ainsi que d'un espace personnel au sein de l'atelier.

Les résidents mobiles payent « à la carte » dépendant de leurs besoins et selon une grille tarifaire. Pour accéder à l'atelier ils peuvent opter pour différentes formules (accès pour une seule journée, pour 5 journées ou pour 10 journées) suivant un principe de tarifs dégressifs.

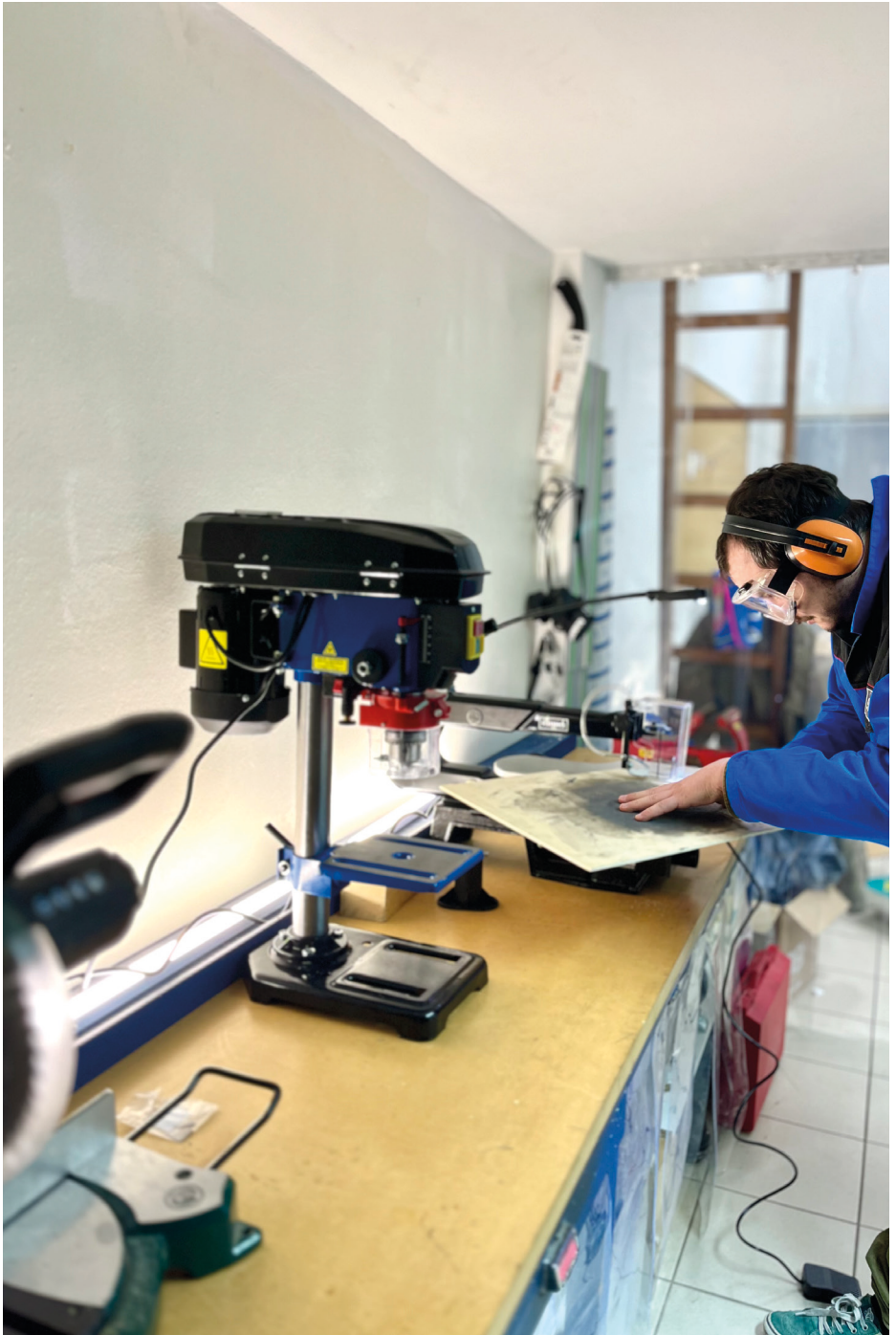
Tous les membres résidents, qu'ils soient *fixes* ou *mobiles* s'acquittent d'une cotisation annuelle de 35€ en échange de laquelle ils bénéficient d'une réduction de 50% sur la grille tarifaire des mises à dispositions appliquée aux adhérents ordinaires.

_ Adhérents ordinaires

Cette adhésion est destinée aux personnes désirant bénéficier ponctuellement des ressources de l'association ou la soutenir. Ainsi contre une cotisation annuelle de 5€, les adhérents particuliers pourront solliciter une mise à disposition d'outils.

_ Coordination de coopération territoriale

En 2026, l'association a effectué sa première embauche afin d'assurer un rôle d'interface entre l'association, les publics, les adhérent-es et les partenaires, de développer les coopérations et la mutualisation des ressources du Comité des Choses Concrètes et faciliter l'accès aux ressources de l'association.



OÙ EN SOMMES-NOUS ?

_ Connexion avec le maillage culturel sur le territoire (et au-delà)

Depuis sa genèse, jusqu'à aujourd'hui, le CCC a perpétuellement entretenu un dialogue avec un grand nombre d'acteurs et de structures culturelles en région Centre et au-delà. Des membres fondateurs du CCC ont pris part à la commission « recensement » ou à la gouvernance du réseau devenir.art. En d'autres occasions, des membres du conseil d'administration collégial ont été invités intervenir au sein d'une table ronde publique sur les lieux de création collectifs lors du festival Pop Mind à Orléans, ainsi qu'à présenter l'association, son fonctionnement et ses objectifs à de jeunes diplômés de la Haute Ecole d'Art du Rhin (HEAR) à Strasbourg ainsi qu'à l'École supérieure d'art Annecy Alpes (ESAAA). Chaque année depuis la création de l'association, nos ateliers reçoivent également la visite de la classe préparatoire aux études supérieures et d'approfondissement en arts plastiques (CPES-CAAP) du Lycée Alain Fournier.



_ Lieu de transmission et de formation

Le CCC se pense comme un lieu de partage de ressources non seulement matérielles mais également morales. L'association conçoit le partage d'un espace de travail comme l'opportunité d'une multitude d'échanges de connaissances informels qui aident les artistes dans leurs recherches et leurs pratiques. C'est en partant de ce constat que l'association a conclu une convention de partenariat avec l'École nationale supérieure d'art de Bourges permettant à des étudiant-es prochainement diplômé-es de postuler avec une projet d'après diplôme à une résidence au sein du CCC. Cette période de résidence est conçue comme une opportunité pour ces jeunes artistes de cohabiter avec des artistes plus expérimentés et donc de solliciter leurs connaissances et conseils.

L'association travaille également actuellement à la mise en place d'un cycle d'ateliers artistiques et techniques en partenariat avec des structures sociales, éducatives et culturelles implantées sur le territoire de Bourges Nord. Pensés dans une logique de transmission, les ateliers seront animés par les artistes membres du CCC, en lien avec leurs pratiques et les ressources techniques mutualisées du lieu. Le projet vise à transmettre des savoir-faire concrets tout en favorisant la découverte des pratiques artistiques contemporaines auprès de publics accompagnés par les structures partenaires. Chaque atelier proposera une approche différente, favorisant l'expérimentation, les échanges et les croisements entre artistes, structures relais et publics. Les pratiques mobilisées pourront associer image imprimée, fabrication graphique, création audiovisuelle et expérimentations liées aux formes contemporaines de production visuelle. Le projet vise également à créer un cadre de transmission entre artistes au sein du CCC. Certains ateliers pourront ainsi être menés en binôme, associant artistes expérimentés et artistes émergents, dans une logique de mentorat, de partage de compétences et de professionnalisation.

_ Développement du pôle image imprimée

Actuellement le CCC dispose déjà d'outils de création graphique et d'édition, imprimantes à jet d'encre, massicot, duplicopieur (style Riso), mais leurs formats restent limitants et l'association a établi que le développement de ce pôle sera une priorité avec notamment l'installation d'un espace dédié à la sérigraphie et l'acquisition d'un traceur grand format, outils difficiles d'accès pour les artistes sur le territoire et donc répondant à une demande.

COORDONNÉES

e-mail

coordination@chosesconcretes.net

Site internet

chosesconcretes.net

Compte Instagram

[@comite_des_choses_concretes](https://www.instagram.com/comite_des_choses_concretes)

Locaux

**65 avenue De Lattre de Tassigny
18000 Bourges**

Siège

**7 rue Alexandre Dumas
18000 Bourges**

